

fait confiance à la GRC. Après tout, je ne pouvais pas faire autrement. C'est à moi que la GRC était comptable. Quand elle me disait quelque chose, je la croyais.»

Je croirais certainement le ministre sur parole s'il disait une telle chose. Mais comment puis-je croire un ministre qui ne veut même pas participer au débat sur une lettre qu'il a envoyée à un député qui lui avait écrit pour lui demander des renseignements? Qu'est-ce que cela peut vouloir dire? Je n'y comprends rien.

C'est un gouvernement féru de scandales comme je n'en ai jamais vu. Et si je n'en ai jamais vu, j'en vois un maintenant. Le rapport du Vérificateur général, le gouvernement l'a chiffronné. Il n'en finissait plus d'énumérer les scandales, mais personne n'a paru s'en soucier. La presse et le public croient-ils que nous sommes tellement corrompus au point que rien ne devrait les intéresser, les centaines de millions de gaspillés, la façon dont le ministère des Transports rejette le blâme sur ses ministres? Personne ne se soucie même de demander au ministre d'enquêter pour savoir pourquoi la Fonction publique rejette la responsabilité de ses erreurs sur les ministres. Quelqu'un s'inquiète-t-il que 65 p. 100 de tous les contrats soient adjugés à la souvette, sans appel d'offre? Monsieur l'Orateur, \$1.8 milliard pour le ministère des Approvisionnements et Services sur \$2.7 milliards en 1976-1977. A Terre-Neuve, on a mis sur pied une commission d'enquête parce qu'on avait octroyé des contrats d'une valeur de quelques centaines de milliers de dollars sans observer . . .

Une voix: Combien?

M. Crosbie: Quelques centaines de milliers de dollars.

M. Broadbent: Qui gouverne à Terre-Neuve?

M. Crosbie: Les progressistes conservateurs. Ils ont formé une commission royale d'enquête pour examiner cette infraction minime en comparaison des millions que distribue à pleines mains cette bande-là.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Oh, oh!

M. Crosbie: Le député de Northumberland-Miramichi devrait cesser de m'interrompre et continuer de jouer son rôle de béni-oui-oui. Le sinistre ministre des Transports (M. Lang) a pris la parole aujourd'hui pour nous livrer un de ses discours vide et onctueux à la défense de leader du gouvernement à la Chambre. Pour lui ce n'est pas la bonne méthode que d'avoir recours au comité. Car ces messieurs cachent quelque chose. Voilà pourquoi ce n'est pas la bonne méthode du tout.

Le député de Northumberland-Miramichi a effectivement pris la parole aujourd'hui. D'après lui, le discours du député de Central Nova (M. MacKay) débordait d'absurdités. Imaginez monsieur l'Orateur! Et que nous a dit le leader? Des absurdités de son cru. Il aurait dû en parler de ces absurdités.

Où en sommes-nous? Monsieur l'Orateur estime qu'à première vue il s'agit d'une situation scandaleuse. La presse en a donné un compte rendu fidèle puisque les manchettes portaient: « Le leader du gouvernement libéral induit un député en erreur ». C'est ce qui s'est produit, tout le monde a été induit en erreur, y compris le député. A première vue, la question de

Privilège—M. Lawrence

privilège est fondée puisqu'on a délibérément tenté d'induire quelqu'un en erreur. La lettre émanait du gouvernement, du solliciteur général qui l'avait signée. Par conséquent, les manchettes sont parfaitement exactes: «Un député reçoit du gouvernement libéral une lettre qui l'induit délibérément en erreur». C'est rigoureusement ce qui est arrivé mais le gouvernement libéral se fiche pas mal d'avoir induit un député en erreur. Il espère qu'avec le temps le public oubliera.

D'autres députés veulent prendre la parole, c'est pourquoi je m'abstiendrai de m'éterniser sur le sujet même si l'envie ne me manque pas. C'est vraiment amusant. Le secrétaire d'État (M. Roberts) est responsable de la gestion des fonds destinés à l'éducation et le reste, mais part pour Mandalay en Birmanie, à Noël, pour se renseigner sur la liberté d'information. Avant de partir, il ferait mieux de commencer par divulguer certaines informations à la Chambre. Va-t-il faire escale au Chili pour voir comment on traite l'information là-bas? Il va s'apercevoir que le gouvernement chilien est moins avare d'informations que le nôtre.

M. Broadbent: Bien dit!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Va-t-il faire d'autres escales? Une fois parti, pourquoi ne s'arrête-t-il pas en Iran pour voir quel est le sort réservé à l'information dans ce pays et prendre des nouvelles de la SAVAK? Car c'est bien vers cela que nous allons et si les électeurs ne parviennent pas à la première occasion à flanquer nos vis-à-vis dehors dans les prochains mois, nous allons droit à une SAVAK canadienne. Car pensez-y, nous avons l'occasion ici et aujourd'hui d'étudier la question de la liberté de l'information. Or, où est le secrétaire d'État? Quelle a été sa participation aux discussions? Quand ce superbe Torontois va-t-il se lever et parler de la liberté d'information et des privilèges des députés au lieu de jouer le béni-oui-oui du chef de file de son parti?

J'ai remarqué ce que le chef de l'opposition (M. Clark) a dit de certains fonctionnaires, qui vont se retrouver à Loto Canada. Je me suis dit que si jamais le ministre des Finances (M. Chrétien) arrivait à ses fins, le président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se retrouverait ailleurs lui aussi. Et à propos d'accrocher le dollar à une parité fixe, ce n'est pas le dollar qui va se faire accrocher mais le président du comité des finances. Haut et court.

Je n'ai donné que la moitié de mon discours.

Des voix: Bravo!

Des voix: Continuez!

M. Crosbie: J'ai une autre citation qui va figer les députés d'en face. C'est le dernier mot de Landru: «N'avouez jamais!» De l'autre côté, il n'y en a pas un seul qui ait envie d'avouer. Pas un. Il y a aussi l'adage de Gate. Par hasard je l'ai sous la main. Le voici: «S'il n'y a pas de loi, il y en aura une». Voilà l'adage de Gate.